

Martinique

SOMMAIRE



METEO intempéries!	2
PARCELLES DU RESEAU	3
AGRUMES psylle	4
PIMENTS / POIVRON viroses et acarioses	4
BANANE PLANTAIN activité des charançons	4
TOMATE pas de relevés	5
LAITUE mineuses et cercosporiose	5
ABEILLES !	6



METEO



Faits marquants :

Le 4 novembre, il a été annoncé une perturbation pluvieuse et orageuse située au Sud-Est des Petites Antilles, à 300 km de la Martinique.

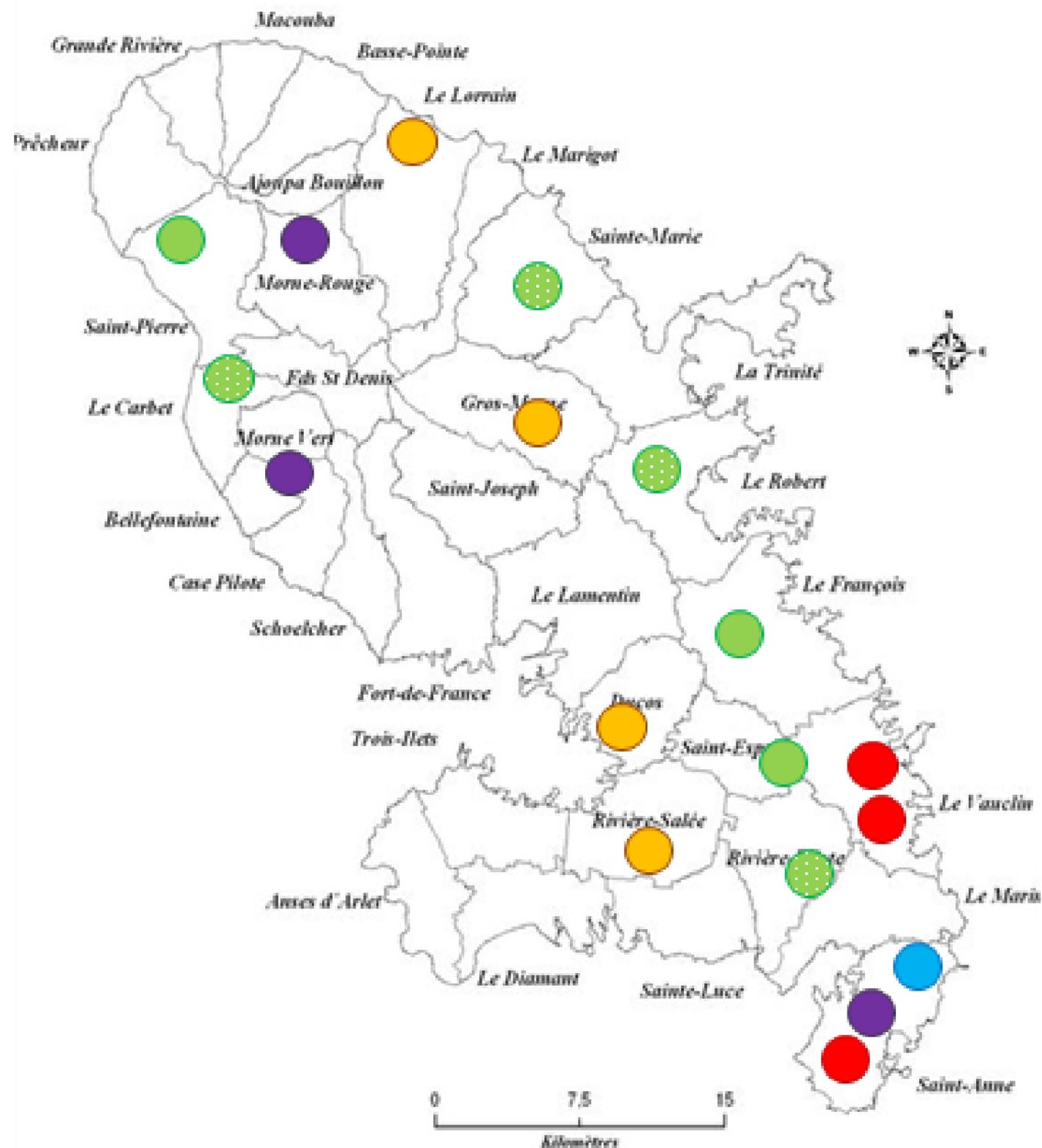
Des pluies diluviennes le **6 et le 7 novembre** ont provoqué des inondations dans plusieurs communes de l'île.

Il est à noter également qu'il y a un fort évènement **El niño** en cours et à venir.

Source : Météo France Antilles-Guyane



Parcelles actuelles du réseau 2015



Agrumes
Limettiers : François, Saint-Esprit, Saint-Pierre ●
Autres agrumes : Carbet, Sainte-Marie, Robert, Rivière-Pilote ●●

Piments/poivron ●
 Sainte-Anne

Tomate ●
 Vauclin (2 parcelles) et Sainte-Anne

Banane plantain ●
 Lorrain, Gros-Morne, Ducos, Rivière-Salée

Laitue ●
 Morne-Rouge, Bellefontaine, Sainte-Anne

Sources : IGN, BD Topo
 Product : C. Scherer (Cemagref / PRAM)

Cultures observées et parcelles concernées	Bioagresseurs observés			Commentaires
<p>Agrumes</p> <p>François, Carbet et Robert</p>	<p>Psylle <i>(Diaphorina citri)</i></p> 	<p>Cochenille verte <i>(Coccus viridis)</i></p> 	<p>Papillons piqueurs <i>(Eudocima materna et Gonodonta spp.)</i></p> 	<p>1 psylle a été recensé sur 1 des 5 arbres observés au François.</p>
<p>Piments/poivron</p> <p>Vauclin</p>	<p>Anthracnose</p> 	<p>Viroses et pucerons</p> 	<p>Acarioses</p> 	<p>La totalité des plants observés est touchée par les viroses. Cependant, les pucerons vecteurs de ces virus n'ont pas été observés. 80% des plants sont touchés par l'acariose.</p>
<p>Banane plantain</p> <p>Gros-Morne et Ducos</p>	<p>Charançons <i>(Cosmopolites sordidus)</i></p> 			<p>L'activité des charançons diminue en première quinzaine du mois de novembre.</p>

Niveau de présence



Aucun



Faible



Moyen



Fort

Cultures observées et parcelles concernées	Bioagresseurs observés			Commentaires
<p>Tomate</p>	<p>Viroses (PYMV, TYLCV)</p> 	<p>Aleurodes (<i>Bemisia tabaci</i>)</p> 	<p>Flétrissement bactérien (<i>Ralstonia solanacearum</i>)</p>  <p>© APS</p>	<p>Il n'y a pas eu de relevés en début de mois de novembre.</p>
<p>Laitue Sainte-Anne</p>	<p>Cercosporiose (<i>Cercospora longissima</i>)</p> 	<p>Mineuse en plaque (<i>Amauromyza maculosa</i>)</p> 	<p>Mineuse serpentine (<i>Liriomyza</i>)</p> 	<p>La parcelle du Morne-Rouge est touchée par la cercosporiose uniquement sur les feuilles basses des plants de laitue. Des dégâts de mineuses sont présents, particulièrement les dégâts de mineuses serpentine (96% des plants observés dans la parcelle du Marin et 12% sur la parcelle du Morne-Rouge). Les dégâts de mineuses en plaque sont moins importants (32% des plants observés au Marin et 12% sur la parcelle du Morne-Rouge).</p>

ABEILLES



Abeille, Bellefontaine,
© Chambre d'Agriculture

Les abeilles butinent... protégeons les !

Pensez à observer vos cultures avant de traiter !

Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».

Les traitements insecticides et ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytopharmaceutiques.

Vos haies et bordures enherbées sont des refuges et des ressources alimentaires pour nos reines et nos soldats.

(Note nationale BSV)



FEDERATION REGIONALE de DEFENSE contre les ORGANISMES NUISIBLES de la MARTINIQUE



SICA TG



Ce bulletin est établi grâce à la collaboration :
 Du CIRAD, de la SICATG, du CTCS, de SCA Ananas Martinique, de la FREDON, de la DAAF Martinique, d'agriculteurs volontaires, du Conseil Général/SECI, de Caraïbes Melonniers, de Vergers et Jardins Tropicaux et de la Chambre d'Agriculture.
Rédacteurs: FREDON, CTCS, DAAF/SALIM, CIRAD, Chambre d'Agriculture;
Relecture : DAAF/SALIM – FREDON – CIRAD – Chambre d'Agriculture, CTCS
Crédit photos : tous les organismes.

Action pilotée par le **Ministère chargé de l'agriculture** avec l'appui financier de **l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)**, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.